

## La traçabilité des activités, mémoire du futur



Avez-vous remarqué que les gens qui ont un faible engagement pour leur travail s'ingénient à s'envelopper dans des zones d'obscurité et fuient systématiquement toute traçabilité rigoureuse de leurs activités.

Dans un sens inverse, tout travail bien fait s'appuie sur une traçabilité totale des activités, des traitements, des produits et des contrôles.

La norme ISO 8402 définit la traçabilité comme étant «l'aptitude à retrouver l'historique, l'utilisation ou la localisation d'un article ou d'une activité, ou d'articles ou d'activités semblables au moyen d'une identification enregistrée».

Il s'agit d'une démarche de mémorisation s'appuyant sur des méthodes qui permettent de conserver la trace et d'identifier les différentes étapes et lieux de vie d'un produit, d'un document ou d'une activité depuis sa création jusqu'à son archivage ou sa destruction.

Dans les domaines de gouvernement des hommes, des activités et des produits, la traçabilité offre plusieurs avantages, au nombre desquels :

- 1) La traçabilité aide à lutter contre les usages abusifs ;
- 2) La traçabilité et un outil de sécurité a posteriori ;
- 3) La traçabilité est un outil de prévention des risques ;
- 4) La traçabilité et un outil de construction de la qualité ;
- 5) La traçabilité est un outil de visibilité, de disciplinisation et d'accountability.

En matière comptable, la traçabilité assurée par la piste d'audit ou chemin de révision représente l'ensemble des moyens, procédures et mesures qui permettent de rattacher les informations et documents interreliés aux informations et documents produits et vice versa, et par là, assurer la suivi et le contrôle intégrés et la possibilité à tout moment

de reconstituer l'intégralité des événements et des traitements ex post. Le concept de piste d'audit est défini comme étant un processus qui permet la traçabilité de traitements en comptabilité financière. Pour la comptabilité, la qualité se construit par la traçabilité.

Erigée en principe fondamental dans le domaine de la production, la traçabilité s'impose en exigence à portée générale en matière de travail comptable, financier et administratif en ce qu'elle améliore la visibilité des activités, permet de tenir les acteurs responsables en même temps qu'elle leur permet de rendre compte et de rationaliser la communication interne et avec l'extérieur ; soit l'ensemble des éléments qui font que le travail soit bien fait.

La traçabilité est, par conséquent, un concept clef de qualité du travail comptable et des contrôles intégrés permettant de reconstituer les activités, les opérations et les sources à tout moment pour comprendre ce qui s'est passé soit en cours d'exécution des opérations soit ex post. C'est pourquoi la traçabilité des informations relève des principes de justification et d'optimisation à application générale.

Dans ce sens, le système d'information a pour fonction d'assurer la capture des informations, leur sécurité, leur stockage, leur traitement ainsi que la transmission, l'archivage et la traçabilité des informations produites.

Les technologies de l'information et de la communication offrent d'importantes solutions techniques intégrées d'aide à la mise en place des systèmes de traçabilité dans des activités aussi variées que les traitements administratifs, les activités de contrôle, les activités industrielles ou les activités logistiques.

A titres d'exemples, la technologie du code à barre permet le suivi de la production, des stocks (stocks en magasin, entrées et sorties) et des immobilisations ; de même que les technologies de pilotage par satellite ou les systèmes incorporés dans les moyens de transport permettent une large traçabilité des activités de transport.

Les principes permettant d'assurer la traçabilité que doit observer un bon système d'information sont :

- (1) tous les éléments interreliés doivent être identifiés avec un identifiant commun,
- (2) les liens entre les éléments interreliés doivent être enregistrés et conservés pour permettre la traçabilité ascendante et descendante.

Ainsi, le système doit assurer :

- la disponibilité et l'accessibilité rapide à la traçabilité de l'élément ;
- l'existence du lien doit être identifiée et enregistré en précisant les éléments liés ;
- la nature du lien doit être précisée : origine, justification, dépendance ;
- la direction du lien doit être indiquée et précisée ;
- la correspondance des indications sur les supports physiques et le système d'information doit être assurée en permanence ;
- le va et vient entre les support physiques et le système d'information est assuré par un accès facile de part et d'autre.

- (3) tout au long du cycle de vie de l'élément, les éléments liés aux processus sont enregistrés et conservés.

**Abderraouf YAICH**